

15.00 crédits		Q1 et Q2
---------------	--	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique relevant de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un élément constitutif du programme où il est prévu.</p> <p>1 Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, • contextualiser une problématique en lien avec l'état des connaissances actuelles, • exposer clairement les résultats de son travail.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le mémoire est évalué par le promoteur et un lecteur. La moyenne de leurs notes respectives détermine l'appréciation globale du TFE. Lors de l'évaluation du TFE, le promoteur et les deux lecteurs tiennent compte des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'aptitude à cerner précisément l'objet de la recherche et à poser correctement une problématique ou une hypothèse de travail ; • la maîtrise des différents outils de recherche bibliographique et documentaire ; • la qualité de la collecte et de l'interprétation des sources ; • l'articulation et la cohérence du travail dans son ensemble ; • la correction, la clarté et la rigueur de l'expression écrite ; • le respect des contraintes formelles de présentation d'un texte scientifique. <p>Le TFE ne donne pas lieu à une soutenance orale.</p> <p>Recevabilité du TFE</p> <p>Tout TFE ne rencontrant pas les normes académiques sur le plan formel (structure du TFE, référencement bibliographique et infrapaginal conforme aux pratiques de la rédaction scientifique universitaire) ou ne respectant pas les exigences précisées ci-dessus en termes de contenu (nombre de pages/signes du TFE) pourra être considéré comme irrecevable par le jury et le conduire à constater l'échec.</p> <p>Règles relatives à l'usage de l'IA et au plagiat</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives, si elles sont utilisées, doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée de manière précise et détaillée.</p> <p>Qu'il soit signalé ou non, l'usage supposé d'outils d'IA sera considéré comme non conforme aux normes académiques lorsqu'il conduit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • indiquer des sources bibliographiques pour étayer des affirmations sans que les sources en question aient été consultées et/ou sans qu'il y ait de lien étroit entre ces affirmations et les idées développées dans ces sources, • introduire dans la liste bibliographique des références dont la validité n'a pas été vérifiée ou qui sont totalement inexistantes. <p>De même, tout au long de son TFE, l'étudiant-e fait la preuve de sa parfaite maîtrise des règles de référencement bibliographique ; au risque de se voir suspecter de plagiat, il/elle veille à</p> <ul style="list-style-type: none"> • NE PAS copier un texte sans guillemets et/ou sans mention de la source ; • NE PAS reproduire un graphique, des données, des illustrations, etc. sans mention de la source ; • NE PAS reformuler ou résumer l'idée originale d'un auteur sans mention de la source ; • NE PAS traduire, totalement ou partiellement, une source sans la référencer ; • NE PAS utiliser le travail d'autrui en le présentant comme le sien (même si l'auteur du travail a donné son accord) ; • NE PAS acheter un travail. <p>Cf. https://uclouvain.be/fr/etudier/uss/lutter-contre-le-plagiat.html</p> <p>Cette définition complète celle reprise à l'art. 107 §2 du RGEE et constitue une disposition particulière au sens du §3 du même article.</p>
Contenu	<p>Le travail de fin d'études est une contribution personnelle à la connaissance scientifique sur une problématique d'une ampleur limitée. Par ce travail qui est le couronnement de ses études, l'étudiant fera la preuve qu'il a assimilé les principes méthodologiques propres aux sciences de l'antiquité, notamment dans le domaine des langues, des littératures ou des civilisations classiques.</p> <p>L'étudiant se montrera capable de parcourir les étapes essentielles de la recherche scientifique, à savoir la définition d'une problématique, la collecte bibliographique et l'heuristique des sources, la critique et l'interprétation des bases documentaires ainsi que l'élaboration d'une synthèse et la communication des résultats.</p> <p>Le corps du TFE, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 50 et 75 pages (soit entre 100 000 et 150 000 caractères).</p>
Ressources en ligne	Cf. le vade-mecum et la grille d'évaluation .
Autres infos	Le sujet devra être déterminé avant le 1er novembre, avec l'accord du promoteur.
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	CLAS2M1	15		